



United Cities
and Local
Governments

Cités et
Gouvernements
Locaux Unis

Ciudades
y Gobiernos
Locales Unidos

La culture : quatrième pilier du développement durable





S'appuyant sur le travail mené de longue date par la Commission de culture de CGLU, sur la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) et sur la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles (2005), le Bureau Exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis est convenu, lors de sa dernière réunion à Chicago (avril 2010), de donner mandat à la Commission Culture pour qu'elle établisse une Position politique sur la culture en tant que quatrième pilier du développement durable.

Une proposition de Position politique a circulé parmi les membres du Bureau Exécutif et les membres de CGLU actifs dans le domaine de la Culture. Le document final comprend les contributions reçues.

Le Bureau Exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis a approuvé cette Position politique le 17 novembre 2010, dans le cadre du Sommet Mondial des Dirigeants Locaux et Régionaux - 3ème Congrès Mondial de CGLU, tenu à la Ville de Mexico.

Contexte

1. Une vision du développement durable s'est établie dans la seconde moitié des années 1980, comprenant trois dimensions : la croissance économique, l'inclusion sociale et l'équilibre environnemental. Le rapport intitulé *Notre avenir à tous*, également connu comme Rapport Brundtland (1987), a accordé à ces trois dimensions une place de modèle à utiliser dans les stratégies locales, nationales et mondiales de développement. Le Sommet de la Terre qui s'est tenu en 1992 à Rio de Janeiro a consolidé ces trois piliers comme le paradigme du développement durable.
2. Toutefois, il est généralement considéré que ces dimensions ne peuvent à elles seules refléter toute la complexité de nos sociétés actuelles. De nombreuses voix, dont celle de l'UNESCO, du Sommet mondial sur le développement durable et de chercheurs, se font entendre pour inclure la culture dans ce modèle, argumentant qu'elle façonne ce que nous entendons par « développement » et détermine les actions des peuples dans le monde.
3. Cette nouvelle approche prend en compte la relation entre la culture et le développement durable en deux points spécifiques : premièrement, le développement du secteur culturel en soi (par exemple : l'héritage culturel, la créativité, les industries de la culture, l'artisanat, le tourisme culturel) et, deuxièmement, la garantie que la culture occupe une place légitime dans toutes les politiques publiques, notamment les politiques liées à l'éducation, l'économie, la science, la communication, l'environnement, la cohésion sociale et la coopération internationale.
4. Le monde ne fait pas uniquement face à des défis d'ordre économique, social ou environnemental. La créativité, la connaissance, la diversité et la beauté sont autant de fondements indispensables au dialogue en faveur de la paix et du progrès. Ces valeurs sont, en effet, intrinsèquement liées aux notions de développement humain et de liberté.
5. Alors même qu'il est de notre devoir de promouvoir la pérennité des cultures locales autochtones, les anciennes traditions rejoignent la nouvelle créativité qui s'exprime tous les jours dans les villes du monde entier, contribuant ainsi à la préservation de l'identité et de la diversité. Le dialogue interculturel constitue l'un des plus grands défis de l'humanité et la créativité est identifiée comme une source inépuisable qui permet d'alimenter la société et l'économie.

Les gouvernements locaux, gardiens de la culture pour les générations futures

6. L'objet fondamental de la gouvernance est de travailler à l'établissement d'une société saine, sûre, tolérante et créative (plutôt que de se contenter d'une société économiquement prospère). Cette idée signifie que les gouvernements locaux doivent promouvoir un modèle de développement qui « répond aux besoins du présent sans compromettre les possibilités des générations futures à répondre à leurs propres besoins », tout en garantissant aux populations actuelles l'accès à la culture et ses composants, et en protégeant et renforçant les droits des citoyens à la liberté d'expression et d'accès aux informations et aux ressources.
7. Les défis culturels de notre monde sont bien trop importants pour justifier qu'ils ne reçoivent pas une attention égale aux trois autres dimensions originales du développement (l'économie, l'inclusion sociale et l'équilibre environnemental). Ce quatrième pilier crée de solides passerelles avec les trois autres dimensions du développement, et il est complémentaire avec chacune d'entre elles.

Le rôle de notre Organisation mondiale

8. L'engagement pris de longue date par les autorités locales et régionales en faveur de la promotion de la culture en tant qu'élément essentiel du développement et préalable indispensable à une société diverse et pacifique a mené l'Organisation mondiale à intégrer la culture au travail qu'elle mène actuellement et à promouvoir l'adoption de l'Agenda 21 pour la culture par les villes et autorités régionales.
9. S'appuyant sur la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) et sur la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles (2005), le Bureau Exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis est convenu, lors de sa réunion à Chicago (avril 2010), de donner mandat à la Commission de culture pour qu'elle établisse une Position politique sur la culture en tant que quatrième pilier du développement durable.
10. Une proposition de Position politique a circulé (juin 2010) parmi les membres du Bureau Exécutif et les membres de CGLU actifs dans le domaine de la culture. Le document final comprend les contributions reçues.
11. Le contenu de cette déclaration politique se traduira par des actions concrètes qui seront mises en œuvre en étroite coopération avec les sections régionales et certaines Commissions. Parmi ces actions, il est envisagé de développer :
 - (a) le lobbying et le travail de plaidoyer auprès de la communauté internationale,
 - (b) l'échange de bonnes pratiques, d'expériences et d'apprentissages,
 - (c) les projets de renforcement des capacités.

Position politique de CGLU

La culture : quatrième pilier du développement durable

Maires, Présidents, dirigeants et praticiens municipaux, représentants des villes et autorités régionales et de leurs associations dans le monde, réunis à Mexico à l'occasion du 3e Congrès Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis :

Rappelant la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles et l'Agenda 21 de la culture ;


Rappelant que le manque de prise en considération de la dimension culturelle du développement entrave la possibilité de réaliser pleinement le développement durable et de garantir la paix et le bien-être ;

Reconnaissant que la croissance économique, l'inclusion sociale et l'équilibre environnemental ne peuvent à eux seuls refléter toutes les dimensions de nos sociétés mondialisées ;

Reconnaissant que la résolution fondamentale de la gouvernance est de travailler à l'établissement d'une société saine, sûre, tolérante et créative, et que cette idée signifie que les gouvernements locaux doivent promouvoir un modèle de développement qui « répond aux besoins du présent sans compromettre les possibilités des générations futures à répondre à leurs propres besoins », tout en garantissant aux populations actuelles l'accès universel à la culture et ses composants, et en protégeant et renforçant les droits des citoyens à la liberté d'expression et d'accès aux informations et aux ressources ;

Affirmant que la culture, dans toute sa diversité, est nécessaire pour trouver les réponses aux défis se posant à l'humanité actuellement ;

Convaincus que la gouvernance à tous les niveaux (local, national et international) doit inclure une forte dimension culturelle ;



Les membres de Cités et Gouvernements Locaux Unis adhèrent à l'idée que la culture constitue le quatrième pilier du développement durable.

Cités et Gouvernements Locaux Unis en appelle aux villes et gouvernements locaux et régionaux dans le monde pour :

- Intégrer la dimension culturelle à leurs politiques de développement ;
- Développer une solide politique culturelle ;
- Inclure une dimension culturelle à toutes leurs politiques publiques ;
- Promouvoir l'idée que la culture est le quatrième pilier du développement à l'échelon international et, notamment, lors des prises de décision politique internationales.

Cités et Gouvernements Locaux Unis en appelle aux gouvernements nationaux pour :

- Intégrer une perspective culturelle à l'ensemble de leurs plans de développement national ;
- Etablir des objectifs et actions concrets pour la culture, en particulier dans des domaines comme l'éducation, l'économie, la science, la communication, l'environnement, la cohésion sociale et la coopération internationale ;
- Promouvoir l'idée que la culture est le quatrième pilier du développement à l'échelon international et, notamment, lors des prises de décision politique internationales.

Cités et Gouvernements Locaux Unis en appelle aux Nations Unies, aux agences de développement et à la communauté internationale pour :

- Intégrer de manière explicite la culture à leurs programmes de développement durable ;
- Promouvoir le débat international sur les effets de l'inclusion de la culture comme quatrième pilier du développement ;
- Encourager l'inclusion de la culture dans les processus de prise de décision politique internationale.

L'objectif de la Commission de culture pour 2011-2013 est « Promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable, à travers la diffusion internationale et l'implantation locale de l'Agenda 21 de la culture ».

La Commission de culture est composée de 64 membres et de 40 observateurs. Elle est présidée par la Ville de Barcelone et vice-présidée par les villes de Buenos Aires, Lille, Montréal et Stockholm.

La Commission de culture de CGLU est une plateforme unique, une instance qui rassemble les villes, les gouvernements locaux et les réseaux qui développent la relation entre politiques culturelles locales et développement durable.

www.agenda21culture.net



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

Carrer Avinyó, 15
E-08002 Barcelona

Tel: +34 93 342 87 50
Fax: +34 93 342 87 60
www.cities-localgovernments.org



Ajuntament
de Barcelona
Institut de Cultura

Palau de la Virreina - la Rambla 99
E-08002 Barcelona

Tel: +34 933 161 000
Fax: +34 933 161 060
www.bcn.cat/cultura